

**BULLETIN D'INSCRIPTION aux ATELIERS du JEUDI 24 OCTOBRE 2019 - APRES-MIDI -  
15h /18h – Centre de congrès-Cité mondiale**

**À retourner svp à l'AN.E.L. avant le lundi 16 SEPTEMBRE 2019**

anel1@wanadoo.fr ou 22 boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS ☎ 01 44 11 11 70

NOM : ..... Prénom ..... Fonction / Titre .....

Commune/ Organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél bureau : ..... Portable : .....

E-mail : .....

**Inscriptions effectuées selon l'ordre de préférence de 1 à 4**

**Atelier 1 : Vers un changement radical des modes d'aménagement des territoires littoraux**

Innovier pour trouver des façons créatives de combiner risques naturels, densité urbaine et préservation de l'environnement et de la biodiversité pour le bien-être des habitants.

Avec l'intervention d'élus, d'architectes, d'aménageurs et de partenaires publics et privés, nous poursuivrons les échanges de la matinée autour de la nécessité d'aller vers une nouvelle ingénierie urbaine.

Quelles sont les réponses déjà apportées, quelles solutions innovantes ? Les dispositions de la loi Elan vont-elles permettre de répondre à l'étalement urbain ?

Comment intégrer le changement climatique et remédier à la chaleur en ville en donnant des exemples de nouveaux modes d'aménagement (îlots de fraîcheur ; nouveaux matériaux de construction ; ventilation naturelle ; végétalisation) ? Cette démarche est aussi nécessaire pour limiter l'artificialisation des sols et restaurer la biodiversité.

Comment adapter les habitats et les infrastructures aux risques naturels ? Quelques solutions déjà expérimentées : généraliser les PPRI et les plans communaux de sauvegarde ; préserver les zones humides ; entretenir les dunes et forêts ; développer une culture du risque auprès des populations et des scolaires...

**Atelier 2 : La gestion des ressources (eau, déchets) et l'économie circulaire**

Faut-il poursuivre la clarification des compétences, notamment la GEMAPI, pour garantir une meilleure gestion des ressources et des risques naturels (gestion des digues) ?

Comment réussir à faire évoluer la réglementation pour permettre la réutilisation des eaux usées ?

Quelles voies et moyens pour maintenir une exigence de qualité des eaux et favoriser le bon état écologique des rivières et du milieu marin, garantie de qualité des produits de la mer ?

Des exemples locaux donneront de nouveaux éclairages sur la gestion des eaux pluviales urbaines et sur la lutte contre les pollutions (sargasses dans les Caraïbes).

Dans l'objectif d'aller vers une économie circulaire, nous écouterons ceux qui ont déjà devancé les exigences à venir et ont expérimenté une valorisation innovante des déchets, enjeu majeur pour les collectivités notamment d'Outre-mer et insulaires.

**Atelier 3 : L'économie bleue et les innovations économiques des territoires littoraux**

L'économie bleue qui regroupe de multiples activités à terre et en mer, permet de faire un tour d'horizon des potentiels économiques de nos territoires littoraux, qu'il s'agisse des recherches de nouvelles molécules dans le milieu marin, d'énergies marines de la houle, des marées et du vent, de la valorisation des algues et laminaires ou encore d'activités de recyclage, comme la filière de déconstruction des bateaux hors d'usage.

Les efforts des collectivités pour attirer les croisières et les activités qui y sont associées, tout en respectant l'environnement, permettront aussi de prendre en compte les stratégies touristiques des régions, basées sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Le nouvel essor des chantiers navals d'Atlantique et de l'industrie maritime sont aussi des promesses d'avenir pour le renouveau de villes qui ont connu des crises sociales importantes et qui se restructurent autour de ces activités.

#### **Atelier 4 : Quelle solidarité pour les territoires littoraux menacés par l'érosion côtière et la submersion marine ? Quels financements nouveaux envisager ?**

Le sujet aura été évoqué en séance plénière et dans le prolongement des rapports parlementaires et de ceux de l'administration, cet atelier réunira les élus qui ont des propositions sur ce sujet très sensible de la solidarité face aux risques naturels. Quelles indemnisations, pour quelles propriétés publiques et privées concernées ? Quels bénéficiaires ? Quelle taxe ? Quelle assiette ?

Face à ces enjeux, quelles réponses de l'Etat en appui aux politiques des collectivités ? Quels outils juridiques et fiscaux nouveaux et quelles règles à débattre avec les assureurs et la puissance publique ?